



BAREME SIMPEL

La présente grille est valable jusqu'à nouvel avis et sous réserve de l'évolution des taux du marché. Les conditions appliquées étant celles de la grille en vigueur lors de la réception complète du dossier chez CLEODIS.(V102023)

I / GRILLE DE COEFFICIENTS

Coefficients mensuels H.T., loyers par prélèvement automatique, terme à échoir

	Nombre de mois				
Montant	24	36	48	60	
1500 à 3000 €	4,836	3,360	2,635	2,202	
3001 à 7500 €	4,814	3,346	2,610	2,177	
7501 à 15 000 €	4,814	3,334	2,610	2,177	
15 001 à 30 000 €	4,805	3,333	2,601	2,167	
30 001 et plus	4,791	3,322	2,591	2,157	

Exemple: Montant du devis : 8000 € Durée : 36 mois

Méthode de calcul du loyer: 8000 x 3,334% = 266,72 € HT / mois

II / INCENTIVE

Eligible à nos partenaires sous convention SIMPEL START ou FLUX

Commissionnement de 2 à 5 % sur le cumul annuel de dossiers signés

1 - CASH BACK - sur le volume annuel de dossiers facturés, versement en janvier de l'année suivante

	0 à 100 K €	1%	
	101 à 250 K €	2%	Exemple :
	251 à 500 K €	3%	Volume annuel cumulé : 300 000 € HT
501 K et plus 4%		4%	Commission annuelle versée au partenaire : 9 000 € HT

2 - INCENTIVE VENDEUR

SIMPEL vous accompagne pour booster votre stratégie commerciale et l'abondement de vos vendeurs. Plateforme d'Incentive Commerciale avec attribution de 1% en bon cadeau pour chaque dossier finalisé (signé et livré)

Crédit de la plateforme au trimestre

III / COMMERCIALISATION POUR COMPTE Eligible à nos partenaires sous convention SIMPEL FLUX

Actions commerciales sédentaires sur cibles identifiées

0 à 100 K €	5%	Fonctionnement par escompte sur le volume annuel de dossiers facturés
101 K à 250 K €	4%	Uniquement sur les ventes réalisées par le prestataire (CLEODIS)
251 K à 500 K €	3%	<u>Exemple :</u>
501 K à 1 000 K €	2%	Volume annuel de ventes réalisées par le prestataire : 300 000 € HT
1 001 K € et plus	1%	Remise annuelle concédée au prestataire : 9 000 € HT